



Chers Confrères,

Si je me présente à vos suffrages c'est que je pense pouvoir apporter mes compétences au Conseil National des Barreaux.

Avocat d'un petit barreau de province, Saverne, je n'en ai pas moins fait mes études en région parisienne et à l'international. J'exerce notre profession depuis plus de vingt ans avec des années d'engagement syndical et des fonctions de conseiller de l'ordre qui m'ont amené à m'intéresser de près aux problèmes de la profession.

La prochaine mandature du CNB va être confrontée à des défis tels que la réforme de sa gouvernance, le numérique dans le respect des territoires, la pérennité du système d'aide juridictionnelle et la fausse bonne idée d'une fusion avec les juristes d'entreprise.

Je m'engage à défendre, dans un esprit prospectif mais en préservant les fondamentaux, les intérêts de la profession d'avocat qui seul dans le respect de notre déontologie peut répondre utilement à la demande de droit en termes de conseil et de représentation en justice.

Votre bien dévoué

Olivier CHARLES, Avocat au Barreau de SAVERNE